

BULLETIN DU MONEP

8 avril 2003 / April 8th 2003

Avis / Notice n° 2003-102

INSTRUCTION COMMUNE A LA BOURSE DE PARIS ET AU MONEP N 4-01 RELATIVE AUX OPERATIONS LIEES ENTRE UNE OPTION ET SON TITRE SOUS-JACENT

La présente instruction d'Euronext Paris SA, qui entre en vigueur le 14 avril 2003, précise les conditions dans lesquelles les Transactions sur le Titre sous-jacent d'une option sur Action sont automatiquement générées dans TCS¹ suite à la négociation d'une opération liée entre une option et son sous-jacent (« *stock contingent trade* ») dans LIFFE CONNECTTM².

CHAMP D'APPLICATION :

De manière générale, l'enregistrement automatique suppose que le Titre sous-jacent de l'option soit admis sur l'un des marchés réglementés gérés par Euronext.

La liste des options sur Titres pouvant bénéficier de cette procédure est fixée par Euronext et annexée aux procédures de négociation sur LIFFE CONNECTTM.

EXECUTION DE L'OPERATION DANS LIFFE CONNECTTM :

Sans préjudice du contrôle des conditions de négociation de l'option, le prix du sous-jacent doit s'établir dans un intervalle (bornes incluses) autour d'un prix de référence fixé par Euronext.

1. De manière générale, l'intervalle est déterminé, par application des écarts suivants, selon le niveau du dernier cours coté :

Dernier cours coté (en Euro)	Ecarts (en Euro)
0 < DCC < 5	+/- 0.10
5 ≤ DCC < 10	+/- 0.25
10 ≤ DCC < 25	+/- 0.50
25 ≤ DCC < 50	+/- 1.25
50 ≤ DCC < 100	+/- 2.50
DCC ≥ 100	+/- 5

Le prix de référence est le dernier cours coté éventuellement ajusté des opérations sur Titre ayant eu lieu depuis la dernière Transaction.

2. Par exception, pour les Titres inclus dans le segment NextTrack, l'intervalle de négociation est de 1,5% autour de la valeur liquidative indicative.

A défaut du respect de ces règles d'encadrement :

- l'ordre est rejeté par LIFFE CONNECTTM si sa saisie doit entraîner la création d'un carnet d'ordre,
- le carnet correspondant est gelé si l'évolution du marché du sous-jacent ne permet plus le respect des règles d'encadrement. Le carnet redevient disponible pour la négociation dès que les conditions sur le marché du sous-jacent le permettent.

CONTREPARTIES A LA TRANSACTION SUR LE SOUS-JACENT :

Lorsque le Membre du marché dérivé qui a négocié l'opération liée est également Membre du marché de Titres sur lequel le Titre sous-jacent est admis, la Transaction est générée dans TCS sous son propre code.

Lorsque le Membre du marché dérivé qui a négocié l'opération liée n'est pas Membre du marché de Titres sur lequel le Titre sous-jacent est admis, le Membre du Marché d'Instruments Dérivés doit recourir à l'intermédiaire d'un Membre du marché de Titres dont le code sera utilisé pour l'enregistrement de la Transaction dans TCS.

Dans les deux cas, le Membre du marché de Titres doit donner mandat à Euronext pour créer automatiquement les transactions dans TCS. Le Membre utilise le modèle joint au présent avis.

¹ TCS est le système d'appariement d'ordres hors carnet central utilisé par les Marchés de Titres d'Euronext.

² LIFFE CONNECTTM est le système de confrontation d'ordres utilisés par les Marchés d'Instruments Dérivés d'Euronext Bruxelles et Euronext Paris.

Les Transactions générées dans TCS voient leur origine identifiée par application des règles suivantes :

Si le Membre du Marché d'Instruments Dérivés est également Membre du Marché de Titres :

L'ordre sur l'option est identifié...	... la Transaction sur le Titre sous-jacent est alors identifiée...
Maison	Maison
Client	Client
Apporteur de Liquidité	Maison

Si le Membre du Marché d'Instruments Dérivés passe par l'intermédiaire d'un Membre du Marché de Titres :

L'ordre sur l'option est identifié...	... la Transaction sur le Titre sous-jacent est alors identifiée...
Maison	Client
Client	Client
Apporteur de Liquidité	Client

REGIME JURIDIQUE DES TRANSACTIONS GENEREES DANS TCS :

Les Transactions générées dans TCS consécutivement à l'exécution d'une opération liée sont réputées exécutées, par l'intermédiaire du Membre éventuellement désigné, sur le marché réglementé sur lequel le Titre sous-jacent est admis.

TRANSPARENCE POST-NEGOCIATION :

Pour chaque Transaction effectuée sur le Titre sous-jacent consécutivement à l'enregistrement d'une opération liée, Euronext publie immédiatement les informations suivantes :

- le prix,
- la quantité,
- l'heure de la Transaction.

La Transaction est identifiée par un indicateur spécial.

ANNULATION DE NEGOCIATION :

Les Transactions sur l'option et sur le Titre sous-jacent étant liée, l'annulation d'une Transaction entraîne l'annulation de l'autre.

*
* *

COMMON BOURSE DE PARIS AND MONEP INSTRUCTION N 4-01 REGARDING LINKED TRANSACTIONS BETWEEN AN OPTION CONTRACT AND ITS UNDERLYING SECURITY

The present notice, effective on April 14th, 2003, clarifies the conditions in which the Transactions on the underlying Security of an option on Share are automatically generated in TCS³ following the stock contingent trade (transaction between an option and its underlying Security) in LIFFE CONNECTTM ⁴.

FIELD OF COVERAGE:

In general, the automatic recording assumes that the underlying Security of the option is admitted to trading on one of the regulated markets managed by Euronext.

The list of the options on Securities which can benefit from this procedure is determined by Euronext and attached to the Trading Procedures on LIFFE CONNECTTM.

CARRYING OUT OF THE TRANSACTION IN LIFFE CONNECTTM :

Without prejudice to the control of the trading conditions for the option, the price of the underlying Security must be established in an interval (including limits) around a reference price fixed by Euronext.

1. *In general, by applying the following differences, the interval is determined according to the level of the last traded price:*

Last traded price (in Euro)	Differences (in Euro)
$0 < DCC < 5$	+/- 0.10
$5 \leq DCC < 10$	+/- 0.25
$10 \leq DCC < 25$	+/- 0.50
$25 \leq DCC < 50$	+/- 1.25
$50 \leq DCC < 100$	+/- 2.50
$DCC \geq 100$	+/- 5

The reference price is the last traded price that might have been adjusted by corporate actions on Securities that have taken place since the last Transaction.

³ TCS is the central off order book matching system used by the Euronext Securities Markets.

⁴ LIFFE CONNECTTM is the trade matching system used by the Euronext Brussels and Euronext Paris derivatives Markets.

2. As an exception, for the Securities included in the NextTrack segment, the trading interval is 1.5 % around the indicative net asset value.

In the event that these control rules are not adhered to :

- the order is rejected by LIFFE CONNECT TM if it would lead to the creation of an order book,
- the corresponding book is frozen if the evolution of the market of the underlying Security no longer permits the control rules to be adhered to. The book becomes available for trading once again as soon as the market conditions of the underlying Security allow it.

COUNTERPARTIES IN THE TRANSACTION ON THE UNDERLYING SECURITY:

When the Derivatives Member who made the stock contingent trade is also a Member of the Securities market on which the underlying Security is admitted, the Transaction is generated in TCS under its own code.

When the Member of the derivatives market who traded the stock contingent trade is not a Member of the Securities market on which the underlying Security is admitted, the Member of the derivatives market pass through a Member of the Securities market whose code will be used for the recording of the Transaction in TCS.

In both cases, the Member of the Securities market must authorise Euronext to automatically create the transactions in TCS. The Member shall use the model attached to the present notice.

The source of Transactions generated in TCS is identified through the application of the following rules:

If the Member of the Derivatives Market is also a Member of the Securities Market :

The order on the option is identified...	... the Transaction on the underlying Security is then identified...
House	House
Client	Client
Liquidity Provider	House

If the Member of the Derivatives Market passes through the intermediary of a Member of the Securities Market :

The order on the option is identified...	... the Transaction on the underlying Security is then identified...
House	Client
Client	Client
Liquidity Provider	Client

LEGAL SYSTEM OF THE TRANSACTIONS GENERATED IN TCS :

Transactions generated in TCS following the execution of a stock contingent trade are considered to be carried out, through a Member who may be appointed, on the regulated market on which the underlying Security is admitted.

POST-TRADING TRANSPARENCY :

For every Transaction carried out on the underlying Security following the recording of a stock contingent trade, Euronext shall publish the following information immediately :

- The price,
- The quantity,
- The time of the Transaction.

The Transaction is identified by a special indicator.

CANCELLATION OF TRADING :

As Transactions on the option and the underlying Security are linked, the cancellation of one Transaction leads to the cancellation of the other.

ANNEXE / APPENDIX

A établir sur papier à en-tête de l'établissement

**Mandat donné à Euronext Paris pour le traitement automatisé
des opérations liées entre une option et son sous-jacent
(« stock contingent trades »)**

La société XXXXXXXXXX, société _____ enregistrée sous le Droit _____, dont le siège social est situé _____, agissant en qualité de négociateur pour compte de tiers, Membre des Marchés de Titres d'Euronext déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions techniques et réglementaires dans lesquelles certaines opérations dites « stock contingent trades » effectuées sur le système LIFFE CONNECT™ par le Membre du Marché d'Instruments Dérivés d'Euronext _____ donnent lieu à l'enregistrement automatique d'une transaction sur le Titre sous-jacent.

Afin de permettre l'automatisation de la réalisation de ces opérations, la société XXXXXXXXXX donne mandat spécial et exclusif à Euronext Paris pour générer en son nom et

Option 1 :

pour son compte

Option 2 :

pour le compte de la société YYYYYYYYYY, Membre du Marché d'Instruments Dérivés d'Euronext _____,

les transactions impliquées par la négociation dans LIFFE CONNECT™ de l'opération liée.

En conséquence, les Transactions sur le Titre sous-jacent au contrat d'option seront automatiquement générées dans TCS sous le code _____.

Les instructions TCS seront appariées sans autre contrôle que celui du niveau du prix du Titre sous-jacent, de l'état du Titre et des droits de négociation.

Si Option 2 alors :

La société XXXXXXXXXX fait, notamment, son affaire du contrôle de la provision des comptes de la société YYYYYYYYYY.

Les Transactions générées seront traitées et dénouées selon les procédures techniques habituellement utilisées par TCS.

Le présent mandat peut être révoqué par notification adressée à l'Entreprise de Marché Compétente d'Euronext*. Dès réception de cette notification, Euronext procédera au déparamétrage du code dans les meilleurs délais. Il est entendu que la révocation ne fait pas, en soi, obstacle au dénouement des Transactions en cours de règlement-livraison.

Fait à _____, le _____

Nom :

Titre :

Signature :

Cachet de l'établissement :

To be created on the company's letterhead

**Authorisation granted to Euronext Paris for the automated processing
of stock contingent trades between an option and its underlying share**

XXXXXXXXXX, _____ company registered under the laws of _____, having its registered office at _____, acting as a third-party trader, Member of the Euronext Securities Markets declares to have acknowledged and accepted the technical and regulatory requirements in which certain transactions called "stock contingent trades" carried out on the LIFFE CONNECT™ system by the Member of a Euronext Derivatives Market _____ give rise to the automatic recording of a transaction on the underlying Security.

In order to allow the automation of the execution of these transactions, the company XXXXXXXXXXXX gives special and exclusive authorisation to Euronext Paris to generate in its name and

Option 1 :

on its behalf

Option 2 :

on behalf of company YYYYYYYYYYY, a Member of the Euronext Derivatives Market _____,

the transactions involved in the trading of the stock contingent trade in LIFFE CONNECT™.

As a consequence, the transactions on the underlying Security to the option contract will automatically be generated in TCS under the code _____.

The TCS instructions will be matched with no other monitoring than that of the price level of the underlying Security, the status of the Security, and trading rights.

If Option 2, then :

The company XXXXXXXXXXXX carries out, in particular, its monitoring business regarding the credit of the accounts of company YYYYYYYYYYY.

Transactions which are generated will be processed and settled according to the technical procedures usually used by TCS.

The present authorisation may be revoked by means of an announcement sent to the Relevant Euronext Market Undertaking*. As soon as this announcement is received, Euronext will proceed to the deactivation of the code as soon as possible. It is understood that the revocation in itself does not obstruct the settlement of Transactions that are in the process of being paid - delivered.

Done in _____, on _____

Name :

Title :

Signature :

Company stamp :